

LA LETTRE DU CONSEIL

CONSEIL DU 26 AVRIL 2023

Décision d'ester en justice

DELIBERATION 2023-28

Dans l'affaire qui oppose depuis 2017 la commune à une SCI et qui concerne un chemin encombré par du matériel et divers objets appartenant à cette SCI, la Cour de cassation, le 02 mars 2023, a entériné le jugement reconnaissant le caractère communal dudit chemin et confirmé par là-même la condamnation à une astreinte de 100€ par jour de retard à procéder à l'enlèvement des matériaux entreposés au-delà des limites de propriété. Le conseil municipal a décidé de saisir le juge de l'exécution afin qu'il liquide, au profit de la commune, le montant final de l'astreinte qui lui sera versée. La SCP d'Avocats « Girard-Madoux et Associés » basée à Chambéry a été désignée pour défendre les intérêts de la commune



Dernières étapes réalisées : préau côté cour en herbe, goudron côté cour « béton », isolation des 6 classes côté gymnase...

Rapport de délégation

DELIBERATION 2023-27

AVENANTS AU MARCHE DE TRAVAUX DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Les aléas du chantier de rénovation de l'école ont entraîné des modifications sur certains marchés. Pour des raisons pratiques nous avons ajouté un local de stockage pour le mobilier et les archives de l'école. Certains travaux prévus n'ont finalement pas été nécessaires et donc supprimés (absence d'amiante, restructuration des cages d'escaliers, démolition de sanitaires...)

alors que quelques travaux supplémentaires ont dû être rajoutés pour plus de cohérence (ajout d'un bloc sanitaire, réparation de canalisations, comblement d'un puit non répertorié découvert...). L'incidence financière de l'ensemble des avenants représente une plus-value de 63 649,71 € HT, soit une hausse de 2,49 % du coût global des travaux, ce qui, dans le contexte actuel d'inflation est plus que raisonnable. D'autant que sur cette somme, seuls 20 000 € environ correspondent à de réels aléas, le reste étant des ajouts nécessaires réalisés à notre demande.

Convention avec le Centre de Gestion

DELIBERATION 2023-29

L'actuelle convention avec le Centre de Gestion (CDG 73) est prolongée pour ce qui concerne le suivi et l'instruction des dossiers CNRACL des agents communaux, dans l'attente de la nouvelle convention de gestion, actuellement à l'étude au niveau national. Il est rappelé que ne sont facturés que les dossiers éventuellement soumis à l'expertise du CDG 73.

DANS CE NUMÉRO

ZOOM SUR ... LES TRAVAUX

RETOUR SUR ... LE MOIS DE MARS

LES OFFRES D'EMPLOI DU SECTEUR

GRAND LAC**Modification des statuts et du règlement de collecte des déchets ménagers***DELIBERATION 2023-30*

Depuis 2019, Grand Lac a la charge de l'aménagement et la gestion du camping public Les Peupliers situé sur la commune de Chindrieux. Afin que cette dernière puisse, comme elle le souhaite, en reprendre la gestion, chaque commune de l'agglomération doit se prononcer pour ce transfert de compétence ; La Biolle a voté favorablement pour cette restitution.

*DELIBERATION 2023-31*

La communauté d'agglomération de Grand Lac exerce, en lieu et place des communes membres, la compétence relative à la « Collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ». Toutefois, les maires conservent les pouvoirs de police spéciale. Les modalités de collecte des différentes catégories de déchets, fixées au règlement proposé par Grand Lac ont été approuvées. Y sont détaillés les différents services mis à disposition (containers, bacs roulants, déchetteries), les règles de tris, de collectes, de protection de l'environnement ainsi que les sanctions appliquées en cas de non-respect de ce règlement.



Il est par ailleurs rappelé que tout manquement aux règles de dépose des déchets et encombrants fait l'objet d'une redevance de 165€ correspondant d'une part à la gêne provoquée et d'autre part aux frais engendrés par la remise en état des lieux souillés.

AFFAIRES GENERALES ET FINANCE**Modification de budget et indemnité compensatrice***DELIBERATION 2023-36*

Les écritures constatant la recette de la vente de « la table des Bauges » ayant été jugées erronées par le comptable public, il y a lieu de modifier l'imputation de la somme par un jeu d'écritures comptables sans impact budgétaire.

DELIBERATION 2023-35

Lors du week-end des 04 et 05 mars 2023, l'école élémentaire a été visitée. Une plainte a été déposée le 07 mars à la gendarmerie d'Entrelacs. Lors de ce cambriolage, entre autres objets volés, le survêtement d'un élève de primaire a été dérobé (les affaires ayant été déposées en avance, en vue de la sortie de ski du lundi suivant). Le Conseil a décidé, compte tenu de la situation exceptionnelle due aux travaux, d'en rembourser le prix de rachat, pour un montant de 47,95 €.

PETITE ENFANCE ET ACTION SOCIALE***Demande de subvention****DELIBERATION 2023-33*

Le logiciel retenu en 2021 pour la gestion de la crèche, qui proposait une solution se voulant adaptée aux besoins tant des gestionnaires que des parents, présente de nombreux dysfonctionnements (erreurs de pointage, de facturation, fiches familles inadaptées), engendrant risques d'erreurs et perte de temps. A l'issue d'une nouvelle consultation, le logiciel INOE, dédié à la petite enfance, de la Société AIGA, a été retenu (coût total 5 037 € HT). Une aide auprès du FME (Fonds Modernisation des Equipements) de la Caisse d'Allocations Familiales est sollicitée, le remplacement d'un logiciel de gestion étant un des axes de ce fonds.

Désignation des membres du CCAS*DELIBERATION 2023-34*

À la suite du souhait de monsieur Jean CALLOUD, de l'association des personnes âgées, de ne plus faire partie du conseil d'Administration du CCAS, il sera remplacé, sur proposition de Mme le Maire, par monsieur Pierre GOURY.

FONCIER**Acquisition***DELIBERATION 2023-32*

Dans le cadre de la poursuite des actions de sécurisation de la voirie communale, la commune va acquérir, avec l'accord du propriétaire, une parcelle cadastrée à la section B sous le numéro 282, située en bordure de la route des roses, pour une contenance totale de 58 m² au prix de 5€ le m². Maître Alexandre Giroud sera chargé de la rédaction de l'acte.

RETOUR SUR ...

Après-midi jeux, collectes, nettoyage citoyen et partenariat avec Radio Grand Lac !



Samedi 26 février les jeux intergénérationnels ont regroupé plus de 70 participants ! Une vraie réussite merci à Sandrine et au CCAS pour l'organisation de cette bonne idée...

Collectes solidaires : BRAVO !
22 kg de bouchons et couvercles plastiques qui ont été récoltés au profit de l'association [Coeur2Bouchons France](#)
9 kg de stylos usagés qui ont été récoltés au profit de la recherche pour la neurofibromatose

Communication : NOUVEAUTE
 Depuis début avril la commune a engagé un partenariat avec Radio Grand Lac. L'occasion de mettre en avant les acteurs dynamiques de la commune !
 Retrouvez-les chaque 2^{ème} mardi du mois de 17h à 18h sur 92.1 FM

AGENDA

- Conseil Municipal : le mercredi 14 juin à 20h, salle du conseil municipal
- Café blabla : tous les jeudis de 14h à 16h, salle Jean Rabeyrin à la crèche
- Café de la mairie : le samedi 20 mai sur la place de l'église et le samedi 10 juin au parc
- Repas intergénérationnel : vendredi 26 mai et vendredi 30 juin à 12h15, cantine de l'école (*Inscriptions en mairie – 5€*)
- Emission « 1heure, 1 commune » : sur 92.1FM, à 17h, le mardi 9 mai et le mardi 13 juin



Julie NOVELLI, Maire de La Biolle et
 Le Conseil Municipal

Vous invitent à la cérémonie du

8 Mai 2023

à 9h00 au monument aux morts

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la cérémonie.

Mairie de La Biolle 135 route de La Chambotte 73410 La Biolle



CARNET

Le Conseil municipal prend part à la joie des familles, pour la naissance de :

Anton BOUVET né le 11 mars 2023 au foyer de Barbara DUCLOS et de Romain BOUVET

pour le mariage de :

Marie-France CALLOUD et Henri OUSSELIN

et à la peine des familles face à la disparition d'un de leurs proches :

- Clément MICHELLIER âgé de 83 ans
- Franck MARCHIORO, âgé de 63 ans

ZOOM SUR ...

Les travaux, la vie municipale

TRAVAUX EN FORET ET ROUTE DE MOGNARD

[PISTE FORESTIERE]

Dans le cadre de la création et remise en état de la piste forestière entre Saint Germain Entrelacs et La Biolle, l'accès à la montagne sera interdit par arrêté municipal entre le 09 mai et le 15 juillet (date prenant en compte les éventuels aléas). Pour tout accès à la forêt, un accord préalable de la commune est OBLIGATOIRE.

[ROUTE DE MOGNARD]

Afin de pérenniser le raccordement en eau potable déployé en aérien provisoire l'été dernier, des travaux sont nécessaires. Aussi, ce maillage entraîne la fermeture de la route de Mognard du 17 avril au 06 juin.

JURES D'ASSISES

[TIRAGE AU SORT]

Le 15 mai à 16h, le tirage au sort des jurés d'assises de la commune aura lieu en mairie. Cette séance est publique.

PORTE DRAPEAU JEUNE

[RECHERCHE VOLONTAIRES]

La commune recherche des jeunes entre 12 et 17 ans qui souhaitent s'engager comme porte-drapeau.

Les porte-drapeaux sont des bénévoles, assurant lors des manifestations patriotiques le service du port du drapeau tricolore.

Cette mission est hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus

OFFRES D'EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE

Commune, agglo, ADMR

LA MAIRIE DE LA BIOLLE RECRUTE !

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

POSTE À POURVOIR MI-AOÛT 2023

TEMPS NON COMPLET 28H HEBDOMADAIRE

Contribution à l'éveil et au développement de l'enfant

Participation aux tâches courantes de la structure

contact : 04.79.54.76.06 ou mairie@la-biolle.fr



<https://www.emploi-territorial.fr/offre/o073230300967500-auxiliaire-puericulture-h-f>

Grand Lac Recrute !

Pour le CIAS => aide à domicile, aide-soignant, ASG, infirmier, livreur...

Pour le service des eaux => Electromécanicien, cartographe, assistant administratif, gestionnaire de données, chef d'exploitation, agent clientèle, agent facturation...

Pour le service des autorisations d'urbanisme => instructeur

Pour Aqualac => surveillant aquatique, maître-nageur...

Retrouvez toutes les offres sur le site de Grand Lac

L'ADMR Recrute !

L'ADMR de l'Albanais Savoyard recherche des aides-soignants et des aides à domicile. Principalement sur des temps partiels, possibilité de complément d'un autre exercice ou emploi complémentaire retraite. Les débutants non qualifiés mais motivés sont les bienvenus et peuvent bénéficier de formations en interne !

Infos et contact au 04 79 88 87 82 auprès de Mme Touisi

L'ACEJ à La Biolle : Centre des Samares en Châtons

Vacances de printemps ...



Mais d'où vient ce nom ? Les Samares sont les fruits des bouleaux, arbres emblématiques d'où la commune tire son nom ... Ils naissent des fleurs mâles et femelles de l'arbre qui s'unissent en formant ce que l'on appelle des châtons.

Un nom poétique et plein de sens !